

Les pompes et le Pied

LA REVUE DES POMPES

Le samedi 30 octobre 2010, la revue des pompes s'est déroulée sous un ciel serein. Sereine également fut l'année 2010 pour nos pompiers. Heureusement pas de gros sinistres. Cependant, de nombreuses heures d'entraînement et formation afin, le cas échéant, de sauver des vies humaines et de préserver bâtiments et environnement. Notre gratitude pour cet engagement de tous les instants.



Souvenirs d'un autre temps

Compagnie... alignez... couvrez... Repos! Sur la place de l'Union, les sapeurs pompiers, tout feu, tout flamme, étaient prêts à respecter la revue des pompes, cette vénérable institution. Longtemps fixée au dimanche du dernier week-end d'octobre, mais avec un risque majeur: un lundi difficile.

La semaine qui précédait la revue, la section responsable du service du hangar s'activait au nettoyage du matériel. Burette d'huile, mazout pour les roues à cercles des chariots d'hydrant. Et puis, redresser les bougies des falots. Ne pas oublier le contrôle de l'échelle A-B, d'ouvrir et aérer l'armoire des tenues vestimentaires, style « Lakerfeld ».

Ce hangar (situé dans les locaux actuellement occupés par la bibliothèque) avait quelque chose de poétique. Ses murs blanchis à la chaux, les vieux bidons servant à alimenter l'ancêtre motopompe à bras. Dans l'imposante épaisseur des murs, des niches dans lesquelles s'entassaient, pêle-mêle, chiffon d'éponge, graisse en boîte, outillage de mécanicien. Sans oublier quelques verres à rincer (à l'eau?) et le tire-bouchon.

Pour la revue des pompes, tout ce matériel était aligné au dos des sections. Quelques fois, devant la difficulté de sortir la grande échelle du côté « coiffeur Judas » (actuellement, salon de coiffure de Madame Durante), il fallait se rendre au bistrot pour prier le propriétaire du véhicule obstruant le

passage de bien vouloir le déplacer.

Ceci fait, la fanfare des pompiers... avec un effectif à faire pâlir de jalousie la section de Bauloz attaquait... Au drapeau... nos autorités, Syndic en tête, profitaient du trottoir d'en face pour dominer la situation. Les anciens avaient la larme à l'œil. Les femmes, les fiancées et les enfants participaient à la fête. Puis les sections se dispersaient dans les rues du village. Mais le chef reprenait en mains les soldats du feu.. Un peu de théorie. Un peu de pratique. Et hop, en cachette, juste un petit verre pour le moral. Bien organisé, on avait désigné un compagnon pour faire le guet, la commission du feu, accompagnée de Monsieur l'inspecteur Bornand, nous ayant à l'œil. Nous étions fin prêts pour la démonstration: l'exercice principal.

Le lieu du sinistre était tenu secret, mais les suppositions animaient les discussions. Tu vas voir... je parie que c'est pour l'Ezilière, puis la critique dans la cour du Syndic, à la Torne, avec une verrée. Y a pas les élections au printemps prochain? Le Major remercie les hommes pour leur engagement et le commandant pour son choix. Puis la récompense: le repas dans l'un de nos cafés avec de mémorables moments.... Mais, gardons un peu de suspens pour le prochain article, le temps de noyer le feu... Repos! ... Rompez!

René CORREVON

Fête cantonale

Le 1er mai dernier, lors de la fête cantonale des pompiers à Crisier, l'équipe de motopompe du SDIS Gimel région a participé au concours. Après avoir répondu à une série de questions techniques, il s'agit de mettre en place la motopompe et les tuyaux le plus vite possible et d'obtenir l'eau pour renverser le cône qui se trouve à 15 mètres. Serge KURSNER, John DUBUGNON, Sébastien DEBONNEVILLE, Xavier BIGNENS, Charles MENTHONNEX, Nicolas LAMBERCY et Laurent FORSTER obtiennent une troisième place avec mention « bien » dans la catégorie motopompe 2. Coup de chapeau à notre équipe pour ce superbe classement!

Informations transmises par Murielle BIGNENS

Le Pied et la langue

EN MARGE DU SOMMET DE LA FRANCOPHONIE

« Qui répond appond » disait ma grand-mère. Vieux dicton, utilisé couramment dans nos campagnes. Appondre? On ne le trouve pas plus dans un Larousse que dans le Petit Robert ou un Littré..., mais bien dans le « Dictionnaire du patois vaudois » paru en 2006. **Appondre**: *ajouter, abouter, joindre, enchaîner, attacher par un nœud. Tu pourras appondre ces deux chars.* Mais attention! Le livre de lecture des écoles primaires -édition 1895- condamnait le mot intégré à une liste de 200 « expressions qui n'appartiennent pas au français actuel ». Il était ajouté: « *ne dites pas **appondre**; dites *allonger, ajouter* ». L'école veillait à ce que les petits Vaudois parlent un français correct.*

Or, voici deux ans, je tombe sur une émission de TF1 consacrée au langage. Un certain professeur d'université -de Tours ou d'Angers- agrégé de lettres, parle des anciens mots dont l'usage s'est perdu « *sous la pression dédaigneuse des Parisiens* » souligne-t-il. Oubliés, jetés aux orties. Un appauvrissement regrettable aux yeux de ce spécialiste qui rappelle alors l'existence du verbe **appondre**. Le mot était d'un usage courant à la campagne jusqu'à la fin du 19^{ème} siècle. On le trouve même chez Chateaubriand, le célèbre écrivain: « *Du givre **appendu** aux branches* ». Du coup, je me trouvais rassuré: ma Mère-grand gimelane parlait bien français et avait contribué à conserver une savoureuse expression. Et aujourd'hui, qu'en est-il? Consultons le Diction-

naire suisse romand, édité en 1997. « *Le résultat d'un important projet de coopération internationale entre pays francophones* » lit-on dans l'introduction. Les recherches ont porté sur le français courant employé dans la presse régionale, dans les interviews à la radio et dans les émissions télévisées. Bien entendu, **appondre** ne pouvait échapper à ces investigateurs. S'il est connu des anciens en Suisse romande, ce verbe est attesté également en Savoie voisine, comme dans l'Ain, le Haut-Jura et l'Isère. Le fameux dicton de ma grand-mère s'entend à Roanne, à Lyon, en Franche-Comté. **Qui répond appond**: *En répliquant sans cesse, on éternise la discussion, on avive la dispute* » indique l'ouvrage cité ci-dessus. « *Ce beau vieux mot appondre...* » écrit quelque part Ramuz. Malheureusement, je n'ai pas retrouvé la référence de cette note hâtive. Le Dictionnaire Suisse Romand se montre, lui, plus précis. Il cite en particulier Maurice Chappaz, le valaisan: « *Là bas deux papillons appondus par une aile* » (Le match Vallée-Judée, 1968); ce passage encore « *Ensuite, l'emboîtement des tuyaux. Ils s'appondent en laissant échapper une salive jaunâtre...et le ciment est soufflé là-dedans* » (Le chant de la Grande-Dixence, 1975).

Intéressant, non?, de voir comment certains mots parviennent à survivre. D'autres pourraient-ils ressortir de vos mémoires? Merci de me les signaler.

Rémi RENAUD

Le Pied technique

CÔTÉ PILES OU ACCUS

Il me semble nécessaire de dissiper une certaine confusion concernant les piles et les accus. Tout d'abord, un peu de technique. Une pile, c'est de l'énergie électrique stockée sous forme chimique dont les éléments, s'ils ne sont pas assemblés en batterie, ont chacun une tension de 1.5 volt. Les piles ne sont pas rechargeables. Un accu, c'est également de l'énergie électrique dont la tension par élément est, en général, de 1.2 volt. L'accu est rechargeable. Sa durée de vie est d'environ cinq ans. Le vieillissement d'un accu est principalement lié au nombre de fois qu'il est rechargé. Dès lors, précaution élémentaire: utilisez les accus jusqu'au bout de leur réserve et ne rechargez pas systématiquement les appareils après chaque usage. D'une manière générale, les accus supportent mal de rester longtemps déchargés (à part quelques exceptions). En conclusion, il est préférable de recharger l'accu de son appareil lorsque celui-ci prévient que la charge est insuffisante (symbole, voyant, etc...) ou que l'ap-

pareil s'arrête faute d'énergie (ex.: les visseuses ont le plus souvent deux accus permettant d'en recharger un tout en utilisant l'autre). Mais souvenez-vous, une fois « plat », l'accu doit être rapidement mis en charge. Il est important également de nettoyer régulièrement les contacts des socles de recharge. Si votre appareil ne fonctionne plus malgré ces recommandations, un changement d'accu peut lui redonner vie. Ne mettez jamais de piles à la place de l'accu, sauf si le mode d'emploi l'autorise.

Dernières informations qui concernent autant les piles que les accus: ils ont une polarité + et -, même si, le plus souvent, seul le signe + est indiqué. Il est indispensable de respecter les polarités. Rappelons également que les piles et accus ne doivent pas être jetés à la poubelle. Veuillez les rapporter aux points de vente qui vous les ont vendus afin qu'ils soient correctement recyclés.

Jean-Marc DURUSSEL

Une association se présente

L'ASSOCIATION DES INTÉRÊTS DE GIMEL (ADIG)

On ne connaît pas exactement l'âge de l'ADIG, mais les archives communales nous apprennent qu'une société de développement s'est constituée le 21 août 1892 sur l'initiative du conseiller d'Etat gimelan Debonneville. Le syndic d'alors se nomme Reymond (!), et M. Delévaux est élu comme premier président. La promotion touristique est déjà une préoccupation, l'hôtel de l'Union est construit depuis 30 ans et les projets de liaisons ferroviaires entre Gimel et le bord du lac fleurissent (inauguration des deux trams en 1898).

C'est probablement sur les cendres de cette première société que naît l'ADIG, en tous cas des statuts sont établis en 1945. Ils seront réactualisés en 1995, et selon ceux-ci, l'ADIG a pour but:

- *de développer le tourisme dans le cadre fixé par l'infrastructure de Gimel et dans la limite des possibilités villageoises.*
- *de contribuer au développement culturel de la région, ceci en collaboration avec les sociétés locales, ainsi qu'à des aménagements divers et à l'embellissement de notre village dans l'intérêt de ses habitants.*
- *d'exercer toutes les activités se rattachant directement ou indirectement à ses buts principaux.*

Vaste programme et grandes responsabilités pour une poignée de bénévoles ! C'est aussi une grande liberté laissée au comité pour le choix de ses activités. En voici un aperçu non exhaustif. Il démontre l'imagination des comités successifs.

Vers 1950, des conférences sont présentées par des personnalités connues comme l'alpiniste Lambert ou le cinéaste René Pierre Bille.

Dès 1968, une marche populaire réunissant une centaine de participants est organisée par Emile Reymond et son comité offrant une découverte à pied de notre belle région.

L'ADIG a offert à la communauté divers

équipements comme les trois drapeaux devant l'église et des jeux pour enfants au Jardin Anglais.

Des voyages en car ont emmené les gimelans loin à la ronde, au saut du Doubs, et à Annecy, par exemple. Des sorties familiales se déroulaient dans le Jura ou à l'Arboretum.

Jusqu'à récemment, les fontaines du village étaient fleuries par l'ADIG, et des bancs étaient installés et entretenus un peu partout sur le territoire communal. Ces 2 activités ont été reprises depuis par la commune.

Du côté de Gimel-Les-Cascades, les proches de l'ADIG ont toujours entretenu des liens privilégiés avec nos amis corréziens, et ceci depuis les origines de la Charte d'amitié.

Ces derniers temps, les actions fortes furent l'organisation des fontaines décorées à Pâques, des visites diverses lors de la journée du patrimoine, des concerts de l'Avent et les fenêtres illuminées de l'Avent accompagnées de verrées chaleureuses, ainsi qu'une expo d'artisanat tous les 3 ans.

A l'approche de Noël, l'ADIG décore le sapin communal, et reçoit le Père Noël. L'ADIG vit essentiellement du soutien de la commune, des dons des habitants du village et de la vente de son calendrier. Elle présente ses comptes chaque année lors d'une assemblée générale suivie d'une petite conférence.

Un grand merci à toutes les personnes qui offrent temps et énergie pour le succès de nos animations (fontaines de Pâques, fenêtres de l'Avent, etc...)

Vous avez une suggestion d'activité que vous souhaiteriez voir organiser? Vous pouvez en parler à l'un-e des membres du comité: Roberto Houmar, président, Sandrine Winkelmann Bero-latti, Kathleen Le Roy, Pierrette Messieux, Kate Merminod, Sylvie Ducret Jacot, Monica Maier, Jean-Léon Juillerat, François Félix, Reynald Isely.



Les prochaines activités:

*Concerts de l'Avent: trois **concerts, le dimanche à 17h00**, suivis d'une collation (entrée libre).

*Le **22 décembre**, en collaboration avec la bibliothèque communale, **contes et Père Noël** se rencontreront.

*Le **24 décembre**, à la suite de la veillée à l'église, **soupe et vin chaud** vous seront servis au pied du sapin



Reynald ISELY

Un pied dans la nature

LE MILAN ROYAL

Le milan royal est sans doute le rapace le plus élégant d'Europe, avec sa grande queue fourchue et ses couleurs flamboyantes, virant presque au rouge, d'où son nom anglais « red kite = milan rouge ».

Il n'est présent que dans quelques pays européens et aux Canaries sur le continent africain. La Suisse, l'Allemagne, la France et l'Espagne réunissent à eux 4 la presque totalité de la population mondiale, ce qui rend l'espèce particulièrement fragile.

Le paysage qui lui convient particulièrement est constitué par une mosaïque de cultures, de forêts et de zones humides.

Dans certains pays, la lutte contre les campagnols s'est opérée à l'aide d'un produit toxique pour les campagnols, mais également pour les rapaces se nourrissant de ces mammifères. Heureusement, la Suisse n'a pas utilisé cette technique de lutte. Ainsi, le « red kite » se porte de mieux en mieux chez nous. Ces dernières années, plusieurs couples se sont installés dans la région de Gimel, Bière, Ballens, Apples... et sur tout le pied du Jura!

Dès la mi-février et jusqu'à la fin du mois d'octobre, vous pouvez admirer l'élégante silhouette, au-dessus des cultures et des espaces forestiers.



Milan royal dans une culture à Ballens

Quelques coups d'ailes souples et profonds donnent de l'élan aux planées. La longue queue d'un roux clair, presque rouge et très fourchue joue le rôle de gouvernail. L'oiseau, aussitôt qu'il découvre un campagnol ou un mulot, descend en piqué et le cueille adroitement avec ses puissantes serres. Occasionnellement, il « vermille », comme la buse variable, trottinant dans les labours pour capturer les vers de terre. Il est aussi fossoyeur, comme les vautours et son cousin, le milan noir. A l'occasion, il capture une proie relativement importante, comme le geai des chênes, une mouette ou même une corneille, mais ce genre de capture demande un gros effort et notre élégant prédateur est plutôt de nature paresseuse, comme la plupart des rapaces.

Il y a peu, le milan royal a quitté nos contrées pour rejoindre l'Espagne. Son retour est annoncé pour le courant du mois de février.



Milan royal survolant des cultures à Ballens

De grandes ailes gracieusement arquées, atteignant l'envergure respectable de 1.50 à 1.65 m au-dessous brun roux clair marquées de deux grosses taches blanches au poignet, frappent immédiatement l'attention. Une petite tête, quasiment blanche, scrute le terrain avec ses yeux jaunes et son regard d'aigle.

Olivier JEAN-PETIT-MATILE

Le Pied en fête

CHARTRE D'AMITIÉ, 17ÈME ANNIVERSAIRE

Quelques points de repère

A 520 km de notre village (environ 5h30 en voiture), Gimel-les-Cascades est située en Corrèze, entre Clermont-Ferrand et Tulle. 700 personnes habitent la commune. Le bourg (partie ancienne de la commune) culmine à une altitude de 446 mètres. Trois chutes, d'une hauteur totale de 143 mètres, une magnifique église et les vestiges d'un château médiéval font de ce site un but d'excursion très prisé.

tiques dans une relation d'amitié étroite et durable.

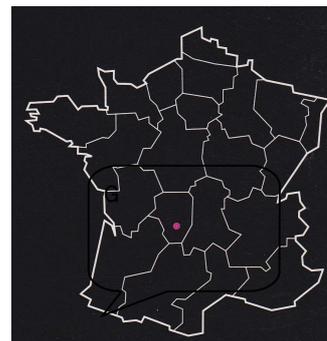
Depuis 1993, tous les trois ans environ, le temps d'un week-end prolongé, les habitants des deux communes se rencontrent. Cette année, à l'occasion du 17ème anniversaire de la signature de la Charte, 93 Gimeloises et Gimelois ont rejoint Gimelaines et Gimelans pour participer à la fête au village qui s'est déroulée à la fin du mois d'août. La veille, nos amis ont présenté, à la grande salle, un spectacle de cabaret au cours duquel le public a pu apprécier le savoir-faire et l'humour des « artistes » français.

En 2013, Gimel se rendra à Gimel-les-Cascades afin de fêter le vingtième anniversaire de la signature de la charte d'amitié. Nous réfléchissons déjà à l'animation et/ou spectacle que nous présenterons à cette occasion. Vos idées sont les bienvenues!

Un magnifique but de voyage

En dehors de ces visites triennales, la charte d'amitié permet également des échanges et des rencontres entre habitants de nos communes respectives. Vous souhaitez visiter une magnifique région? Gimel-les-Cascades est admirablement situé. Vous souhaitez y passer une nuit ou deux? Rien de plus simple. Contactez l'Office du tourisme (tél.: 0033 555 21 44 32; courriel: officedetourisme.gimellescascades@orange.fr) qui vous renseignera sur les possibilités d'hébergement (gîtes, chambres d'hôtes, familles, hôtels, etc...)

François FELIX



Quelques dates:

1990: premiers contacts entre les autorités des deux villages.

1993: signature de la charte d'amitié (en juin à Gimel; en août à Gimel-les-Cascades).

1994: la fanfare et quelques artisans de Gimel participent à un marché artisanal chez nos amis français.

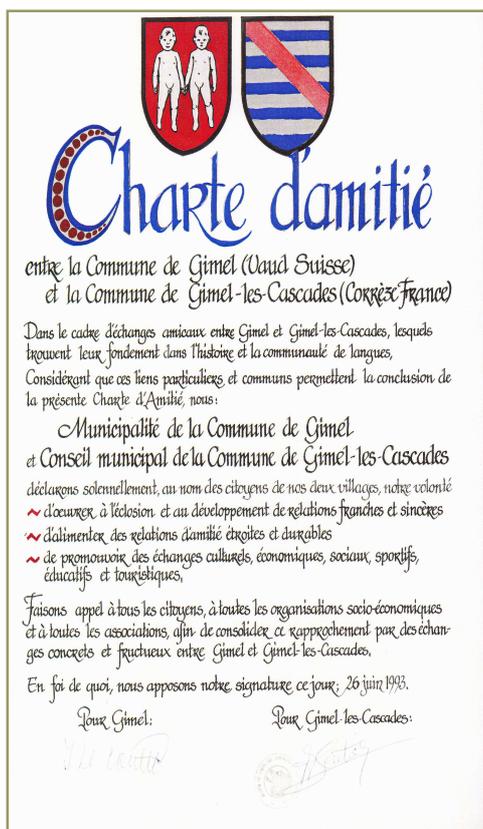
1996-1997: visites réciproques de classes de nos écoles respectives.

1998: l'ADIG (en car) et le Skiclub (à vélo) effectuent une visite en Corrèze pour fêter le 5ème anniversaire de la signature de la charte.

2003: l'Association « Son et lumière » de Gimel-les-Cascades présente son spectacle devant le collège du Marais (10ème anniversaire).

2006: une centaine de Gimelans et la fanfare de Gimel sont accueillis en Corrèze.

2010: à l'occasion du 17ème anniversaire, 93 Gimelois nous rejoignent et font déguster leurs spécialités « de bouche » lors de la Fête au village.



Une charte d'amitié qui fêtera bientôt ses vingt ans

La charte d'amitié qui lie nos deux communautés vise à promouvoir des échanges culturels, économiques, sociaux, sportifs, éducatifs et touris-